

2D-DOC



Date de facture 02/02/2024
N° de facture 11959221030224

Remise à Zéro 01/03/2024
Fin d'engagement 29/08/2024

N° de compte client 1.54967734
N° de ligne 06 01 71 51 42

M GARAGE AUTO DVS VALETTE DENIS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Bonjour, voici votre facture du 2 février 2024

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 14 février 2024		25,99
Vos services fournis par votre opérateur	21,66	25,99
Vos abonnements, forfaits et options	21,66	25,99
Vos communications (du 02/01 au 01/02)	0,00	0,00
Montant de la facture soumis à TVA	21,66	25,99
TVA 20,00 % payée sur les débits		4,33
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		21,66

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BT1150F3ZCF77



Utilisateur de la ligne
**DENIS GARAGE AUTO DVS
VALETTE**

Numéro de la ligne
06 01 71 51 42

Annexe de la facture
11959221030224

	%TVA	€ HT	€ TTC(*)
Vos services fournis par votre opérateur		21,66	25,99
Vos abonnements, forfaits et options			25,99
Pour le mois à venir (du 02/02 au 01/03)			
· Forfait 120Go 5G SIM Seule	20,00	29,16	34,99
· Remise Forfait	20,00	-3,33	-4,00
· Avantage client box	20,00	-4,17	-5,00
· Solutions Sécurité Smartphone avec Norton			inclus
Vos communications (du 02/01 au 01/02)			0,00
décomptées de vos forfaits			
· 02:33:39 dans le cadre de vos Appels illimités 24h/24			
· 26 unités dans le cadre de vos SMS/MMS illimités 24h/24			
· 34 Go 371 dans le cadre de votre Internet décompté de votre forfait principal			
· 17 Go 665 dans le cadre de votre Internet décompté de vos recharges			

(*)Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Total pour cette ligne

25,99

Utilisateur de la ligne
DENIS GARAGE AUTO DVS
VALETTE
Numéro de ligne
06 01 71 51 42



Détail de votre facture du 2 février 2024

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Internet décompté de votre forfait principal 0,00

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
13/01	1 Go 307	France	0,000
14/01	1 Go 478	France	0,000
15/01	589 Mo 800	France	0,000
16/01	1 Go 159	France	0,000
17/01	1 Go 418	France	0,000
18/01	1 Go 341	France	0,000
19/01	449 Mo 644	France	0,000
20/01	2 Go 227	France	0,000
21/01	2 Go 050	France	0,000
22/01	1 Go 325	France	0,000
23/01	2 Go 349	France	0,000
24/01	1 Go 591	France	0,000
25/01	1 Go 675	France	0,000
26/01	2 Go 560	France	0,000
27/01	1 Go 689	France	0,000
28/01	6 Go 437	France	0,000
29/01	999 Mo 335	France	0,000
30/01	844 Mo 623	France	0,000
31/01	1 Go 802	France	0,000
01/02	1 Go 147	France	0,000

Internet décompté de vos recharges 0,00

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
02/01	1 Go 901	France	0,000
03/01	728 Mo 761	France	0,000
04/01	1 Go 449	France	0,000
05/01	821 Mo 564	France	0,000
06/01	1 Go 623	France	0,000
07/01	2 Go 699	France	0,000
08/01	4 Go 225	France	0,000
09/01	1022 Mo 096	France	0,000
10/01	683 Mo 445	France	0,000
11/01	384 Mo 669	France	0,000
12/01	766 Mo 658	France	0,000
13/01	1 Go 464	France	0,000

Total de vos consommations 0,00

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00
	Vos autres services et produits	0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00
	Vos services ponctuels	0,00
	Vos autres services de tiers (**)	3,49
3	Vos abonnements	3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00

1

Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ?

Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguestelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.